

INSCRINET - BACCALAUREAT



Service de suivi établissement

Sommaire

Service de suivi établissement.....	3
1. Changer le mot de passe pour inscription.....	3
2. Changer le mot de passe pour suivi.....	3
3. Saisir les divisions.....	3
4. Saisir les paramètres obligatoires.....	3
5. Afficher la liste des pré-inscrits (par division).....	4
6. Afficher la liste des pré-inscrits (par série).....	4
7. Annuler / valider une préinscription.....	5
8. Imprimer les confirmations.....	5
9. Afficher la liste des candidats inscrits en EPS ponctuel facultatif.....	5
10. Afficher la liste des candidats inaptes en EPS obligatoire.....	5
11. Afficher la liste des candidats inscrits en LELE (BCG Série L uniquement).....	6
12. Afficher la liste des candidats inscrits en option Informatique Création Numérique – ICN (BCG Séries L et ES uniquement).....	6
13. Afficher la Liste des candidats inscrits en Enseignement Technologique/Design Arts Appliqués en LV1 (BTN seulement).....	6
14. Afficher la Liste des candidats inscrits en Enseignement Technologique en Langue Vivante-ETLV (BTN série STHR seulement).....	7
15. Signaler les candidats inscrits en Langues Vivantes avec ECA ayant au moins une langue non enseignée dans l'établissement.....	7
16. Afficher la liste des candidats inscrits en Langue(s) Vivante(s) avec ECA (Evaluation en Cours d'Année).....	8
17. Extractions.....	8
18. Fermer le service.....	9

Service de suivi établissement.

Objectifs.

L'ensemble des fonctionnalités de ce service permet au Chef d'Etablissement de suivre l'avancée des inscriptions pour son établissement.

Lors de la première connexion il est **obligatoire** de modifier les mots de passe pour l'**Inscription** et le **Suivi**. C'est à cette seule condition que l'ensemble des fonctionnalités du service « Suivi Etablissement » est accessible.

1. Changer le mot de passe pour inscription.

Ceci correspond au mot de passe demandé dans le service d'inscription. A la livraison de l'application le mot de passe est identique au code établissement.

Il est **impératif de le modifier** pour des questions évidentes de sécurité. Le mot de passe doit faire obligatoirement 8 caractères et être différent du numéro RNE de l'établissement.

2. Changer le mot de passe pour suivi.

Ceci correspond au mot de passe qui est demandé dans le service de suivi établissement. A la livraison de l'application le mot de passe est identique au code établissement.

Il est **impératif de le modifier** pour des questions évidentes de sécurité.

Le mot de passe doit faire obligatoirement 8 caractères et être différent du numéro RNE de l'établissement.

3. Saisir les divisions.

Afin de faciliter les pointages ultérieurs, il est possible de saisir l'ensemble des codes divisions qui seront alors proposés sous forme de liste de choix au candidat lors de leur inscription. Si cette saisie n'est pas réalisée, le candidat n'aura pas la possibilité de saisir son code division lors de son inscription.

Ce code division n'ayant d'utilité que pour la gestion au sein de l'établissement il n'est pas déchargé dans le fichier destiné à l'application OCEAN.

4. Saisir les paramètres obligatoires.

L'établissement doit saisir ses paramètres avant l'ouverture du service.

➤ Sections de langue (internationale, européenne, orientale).

L'établissement doit indiquer si la section de langue est enseignée ou non.

Par défaut, la section de langue est non enseignée dans l'établissement.

La modification en cours de session ne sera possible que si aucun candidat n'est inscrit en section de langue.

➤ Section binationale (Abibac, Bachibac, Esabac)

L'établissement doit indiquer si la section binationale est enseignée ou non dans l'établissement.

Par défaut, la section binationale est non enseignée dans l'établissement.

La modification en cours de session ne sera possible que si aucun candidat n'est inscrit en section de langue.

➤ EPS complémentaire.

L'établissement doit indiquer si l'EPS de complément est enseigné ou non.

Par défaut, l'EPS complémentaire est non enseigné dans l'établissement.

La modification en cours de session ne sera possible que si aucun candidat n'est inscrit en EPS complémentaire.

5. Afficher la liste des pré-inscrits (par division).

Cette fonction permet de visualiser la liste des candidats pré inscrits par division et par série.

Cette liste, affichée par série, propose pour chaque candidat :

- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- provenance du candidat : E = épreuves anticipées, R = redoublant,
- indicateur d'un choix de section de langue (internationale, orientale, européenne, binationale) si l'établissement a déclaré que la section langue était enseignée,
- indicateur d'une inscription à l'EPS complément si l'établissement a déclaré que l'EPS de complément était enseigné.

Il est possible d'éditer cette liste. Elle peut donc être utilisée comme liste de pointage.

Il est possible de repérer les candidats venant d'une autre académie ou ayant déclaré avoir perdu leur numéro d'inscription de l'année passée, ceci pour le contrôle des pièces justificatives.

Pour chaque division cette liste est triée par série, option de série et ordre alphabétique.

6. Afficher la liste des pré-inscrits (par série).

Cette fonction permet de visualiser la liste des candidats pré inscrits par série, option de spécialité.

Cette liste affiche :

- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- provenance du candidat : E = épreuves anticipées, R = redoublant,
- indicateur d'un choix de section de langue (internationale, orientale, européenne, binationale) si l'établissement a déclaré que la section langue était enseignée.
- indicateur d'une inscription à l'EPS complément si l'établissement a déclaré que l'EPS de complément était enseigné.

Il est possible d'éditer cette liste. Elle peut donc être utilisée comme liste de pointage.

Il est possible de repérer les candidats venant d'une autre académie ou ayant déclaré avoir perdu leur numéro d'inscription de l'année passée, ceci pour le contrôle des pièces justificatives.

Cette liste est triée sur série, option de spécialité, enseignement de spécialité, section de langue et ordre alphabétique.

7. Annuler / valider une préinscription.

Cette fonction permet de visualiser la liste des candidats pré inscrits par série.

Cette liste affiche :

- code de la division (si division de classe présente),
- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- indicateur d'annulation (permet de savoir que cette candidature a été annulée par le service de suivi établissement),
- provenance du candidat : E = épreuves anticipées, R = redoublant.

Cette liste est triée, pour une série donnée, par ordre alphabétique.

Pour annuler une préinscription il suffit de cliquer sur le numéro du candidat concerné et de confirmer l'annulation.

Pour réactiver une préinscription précédemment annulée, il suffit de cliquer à nouveau sur le numéro de candidature et de valider.

8. Imprimer les confirmations.

Cette fonctionnalité permet d'éditer des confirmations groupées par division ou par série.

9. Afficher la liste des candidats inscrits en EPS ponctuel facultatif.

Cette liste est utile pour visualiser les activités CCF obligatoires et l'activité ponctuelle.

Elle affiche :

- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- activité choisie.

10. Afficher la liste des candidats inaptes en EPS obligatoire.

Affichage d'un tableau indiquant les candidats inaptes triés par numéro de dossier, nom et prénoms.

Le nombre de candidats concernés est affiché.

11. Afficher la liste des candidats inscrits en LELE (BCG Série L uniquement)

Affichage d'un tableau avec précision des langues choisies en LELE par le candidat.

Cette liste de contrôle peut être utilisée pour vérifier les choix des candidats (indicateur de choix d'option pour chaque candidat (LV1 ou LV2) avec précision de la langue concernée (ex LANGUE VIVANTE ETRANGERE 1 (ANGLAIS))

Les informations affichées sont :

- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix de la LELE

Le nombre de candidats est affiché.

12. Afficher la liste des candidats inscrits en option Informatique Création Numérique – ICN (BCG Séries L et ES uniquement)

Après le choix de la série, affichage d'un tableau avec précision pour tous les candidats, inscrits en option Informatique Création Numérique évalués en cours d'année.

Cette liste de contrôle peut être utilisée pour vérifier que les candidats inscrits à cette option suivent bien cet enseignement.

Les informations affichées sont :

- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- épreuve facultative (FAC1 ou FAC2)

Le nombre de candidats est affiché en bas du document.

13. Afficher la Liste des candidats inscrits en Enseignement Technologique/Design Arts Appliqués en LV1 (BTN seulement)

Après le choix de la série, affichage d'un tableau avec précision pour tous les candidats, de la langue étudiée dans le cadre de l'enseignement Technologique/Design et Arts Appliqués en LV1.

Les informations affichées sont :

- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix de langue étudiée en LV1

Le nombre de candidats est affiché en bas du document.

14. Afficher la Liste des candidats inscrits en Enseignement Technologique en Langue Vivante-ETLV (BTN série STHR seulement)

Uniquement pour les candidats de la série STHR, affichage d'un tableau avec précision pour tous les candidats, de la langue étudiée dans le cadre de l'enseignement Technologique en langue vivante.

Cette liste de contrôle peut être utilisée pour vérifier que les choix candidats correspondent à la langue dans laquelle est assuré l'ETLV dans l'établissement.

Les informations affichées sont :

- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix de langue étudiée en ETLV (LV1 ou LV2)

Le nombre de candidats est affiché en bas du document.

15. Signaler les candidats inscrits en Langues Vivantes avec ECA ayant au moins une langue non enseignée dans l'établissement

Après le choix de la série, affichage d'un tableau avec précision des langues choisies par le candidat.

Les établissements peuvent signaler à partir d'inscrinet les candidats inscrits en langue vivante avec ECA (LV1 ou LV2) qui subiront les épreuves en contrôle ponctuel car la langue n'est pas enseignée à ces candidats dans l'établissement. (Nouvelle fonctionnalité qui remplacera la transmission de documents pour la DEC)

Cette demande de dérogation pour ECA LV1 et LV2 doit être faite une fois que tous les candidats **sont inscrits et juste avant la clôture**.

Par défaut aucune dérogation n'est demandée

Ce signalement sera pris en compte dans OCEAN à la remontée des inscriptions.


Les informations affichées sont :

- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix de la LV1
- choix de la LV2

Le nombre de candidats est affiché. Pour les langues qui ne correspondent pas à un enseignement suivi par le candidat dans l'établissement, cliquer sur la langue concernée

✓ : Enseignement suivi par le candidat dans son établissement ou dans un autre établissement si l'enseignement est mutualisé

✗ : Enseignement **NON** suivi par le candidat dans son établissement ou dans un autre établissement si l'enseignement est mutualisé (donc une demande de dérogation est à faire)

 : Zone grisée, pas d'évaluation en ECA pour cette langue et ce candidat

(Cas de candidats inscrits en OIB, en section binationale, bénéficiaires ou dispensés).

16. Afficher la liste des candidats inscrits en Langue(s) Vivante(s) avec ECA (Evaluation en Cours d'Année)

Après le choix de la série, affichage d'un tableau avec précision des langues choisies par le candidat.

Ce document peut être utilisé comme liste de contrôle.

Les informations affichées sont :

- numéro de dossier,
- nom et prénoms,
- date de naissance,
- choix de la LV1
- choix de la LV2

Le nombre de candidats est affiché. Le renvoi (1) signale les candidats pour lesquels une dérogation a été demandée.

Les langues pour lesquelles la partie orale n'est jamais évaluée sont suivies de (2) (langues jamais enseignées en établissement)

Le choix LV suivi de (3) signifie qu'il y a Bénéfice ou Dispense.

Le choix LV suivi de (4) signifie que le candidat est inscrit en OIB ou en section binationale.

17. Extractions

Cette fonctionnalité permet d'effectuer des extractions des données d'inscription des candidats pour constituer des fichiers au format « csv » utilisables dans des logiciels de bureautique. Ces extractions peuvent être réalisées par série, par division de classe ou pour l'ensemble de l'établissement.

Les rubriques suivantes sont proposées à l'extraction :

- La division de classe,
- Titre (M./MME),
- Nom et prénoms,
- Date de naissance,
- Code handicap,
- N° dossier,
- Option de spécialité,
- Enseignement de spécialité,
- Section de langue,
- Langue de la section,
- Choix option EPS facultative,
- Choix LV1,
- Demande de dérogation LV1 (langue qui ne peut pas être évaluée en ECA dans l'établissement),
- Choix d'option LV2,
- Demande de dérogation LV2,
- Choix de Littérature Etrangère Langue Etrangère (LELE, série L uniquement),
- Choix d'Enseignement Technologique en LV1 (ETLV1 séries STL et STI2D uniquement), de Design et Arts Appliqués en LV1 (DAALV1 série STD2A uniquement) ou d'Enseignement Technologique en Langue Vivante (série STHR),

- Choix option EPS obligatoire
- Choix épreuve facultative 1
- Choix épreuve facultative 2
- Choix option EPS facultative.

18. Fermer le service.

A la fin des inscriptions il est conseillé de « **fermer** » le service. A partir de ce moment, les services de pré inscriptions et de suivi ne sont plus accessibles. Seule la division des examens est alors en mesure de le rouvrir.